

Eux ne Servent à Rien

Le lundi 9 février 2026, une équipe ESR du PREJ de Lille est engagée sur le transfert d'un détenu classé Escorte 3 du centre pénitentiaire d'Annœullin vers l'UHSI de Lille.

À leur arrivée à l'UHSI, l'équipe apprend que le détenu doit sortir en consultation hospitalière le jour même à 11h00, ainsi que le mardi 10 février. Pensant être engagée sur cette consultation, l'information est transmise à l'encadrement du PREJ, puis à l'ARPEJ.

La réponse de l'ARPEJ ne tarde pas : « *Nous n'avons pas l'effectif ESR demain, donc ils ne sortiront pas aujourd'hui pour l'hôpital.* »

Il est donc considéré qu'une escorte de niveau 3 serait moins dangereuse à l'hôpital, au contact du public, que sur la voie publique lors d'un transfert.

Une logique pour le moins incompréhensible.

Et cet exemple n'est malheureusement qu'un parmi tant d'autres, illustrant la sous-utilisation d'agents volontaires, formés et engagés au quotidien dans leurs missions.

Quasiment chaque jour, les agents des PREJ sont confrontés à des groupages de 5 détenus ou plus, parfois jusqu'à 12, sans aucun renfort ESR, alors même que cela est clairement prévu dans la doctrine d'emploi des ESP.

Qu'en est-il alors de la sécurité de tous ?

Des agents, des détenus, du public ?

Il semble préférable de réduire les extractions plutôt que d'appliquer les règles de sécurité.

La sécurité passe après la gestion des effectifs.

LE PROTOCOLE D'INCARVILLE N'EST TOUJOURS PAS RESPECTÉ.

Certaines personnes auraient-elles déjà oublié les événements dramatiques du 14 mai 2024?

Les agents des **ESR, des PREJ et des ESP**, eux, **n'ont rien oublié**. Ils demandent simplement **l'application stricte de la doctrine d'emploi et du protocole d'Incarville**.

Résultat :

À peine 4 mois après l'ouverture du service, on compte déjà 2 démissions, et probablement d'autres à venir. À ce rythme, la fermeture du service ESR du PREJ de Lille devient une hypothèse plus que crédible.

Lille, le 18/02/26